



THEME 3 : LES REGLES DE VIE COMMUNAUTAIRE ET LES BIENS PUBLICS

LECON 2 : LES BIENS PUBLICS

1- SITUATION D'APPRENTISSAGE

Hier, j'ai rendu visite à une amie à l'hôpital général. J'ai été peiné par les actions de certains enfants qui dessinaient sur la clôture de l'hôpital.

Pour éviter ce mauvais comportement, nous allons ensemble citer puis appliquer les actions de bonne gestion des biens publics à l'école et dans la communauté.

SEANCE 1 : la propreté des murs

2- CONTENU DE LA SEANCE

Les biens publics

- Le parent fait identifier les biens publics de l'école et de la communauté ;
 - les biens publics sont des biens qui appartiennent (communs) à tous.

Ce sont : l'école, les livres de contes, les imagiers, les jouets, le matériel de travail, les jeux, les points d'eau, l'électricité, les hôpitaux, les écoles, les installations sanitaires...

- **La propreté**
 - invite l'enfant à citer les actions de bonne gestion de ces biens.

Le parent doit amener l'enfant à connaître les bonnes actions pour garder les murs de l'école propres :

ne pas écrire sur les murs des salles de classe et des toilettes;
ne pas dessiner sur les murs,
ne pas essuyer les mains sur les murs, etc.

- **L'importance de garder les murs propres**
 - Amener l'enfant à comprendre l'importance de garder les murs propres:

On ne dépense pas beaucoup ;

Les murs sont toujours propres.

- Le parent doit amener l'enfant à garder la maison propre

Suggestions de matériels aux parents : des images représentant les actions des enfants sur les biens publics

Temps d'apprentissage : 15 minutes

Suggestions d'âge d'apprentissage : 3 ans

3 -ACTIVITE D'APPLICATION

Dis ce que tu dois faire pour garder les murs de l'école propres

Réponse : je ne dois pas essuyer ses mains sur les murs, écrire ou dessiner sur les murs etc.